

L'export concerne l'ensemble des dossiers d'urbanisme instruit au sein de la collectivité. Les évènements fournis vont du dépôt au suivi de chantier.

En règle générale, les exports SITADEL sont mensuels. Le traitement s'effectue par les centres instructeurs durant les premiers jours du mois suivant pour le traitement du mois précédent.

Le résultat de l'export doit être transmis à la DRE au format txt.

## Visualiser les informations sur le dossier

Dans le bandeau « Actions métier », cliquer sur « Transmission sitadel ».

DP 079184 1	6 S0029	Enregistrem		21/07/2016	AD207	8 RUE DE C				
PC 079264 1	<u>6 S0007</u>	Enregistrem		20/07/2016	ZR124	MOUCHETU				
PC 079295 1	6 S0006	Pré-instruction		19/07/2016	ZE74, Z	26 Bis RUE [				
PC 079295 1	6 S0005	Pré-instruction		19/07/2016	ZE73, Z	26 Bis RUE [				
Messages			Historiqu	e des actions	5					
PC 79174 16 S0001 J'accuse bonne réception du dossier au SUI le 22/02/2 PC 079264 16 S0008 29/07/2016 Validation de la phase Enregistrement.										
PC 79307 15 S000 + dossier AT	<u>)9</u>		PC 079307 29/07/2016	16 S0005 Validation de la	ohase Enr	eaistrement				
Actions métie	r									
Dépôt rapide	Dépôt avancé	Transmission Iégalité	Transmission sitadel	Gestion affichage	Impressio	on de ts				

## Compléter les informations pour l'extraction

1. Cocher la nature de l'export (nouveau ou chargement d'un ancien export).

- Choisir le centre instructeur à partir du menu déroulant.
- Sélectionner le mois et l'année de fin de traitement.
- Indiquer le numéro d'ordre de l'export.

Extraction SITADEL					
<ul> <li>Créer un nouvel export</li> </ul>	Recharger un export				
Centre instructeur					
Mois de fin de traitement Août 💌 2016 👗					
N° d'ordre de l'export					
Fermer Lancer l'extraction Valider l'extraction					

2. Lancer l'extraction.



04	/08/20	016	Version (	Oxalis 2.3	Module actif OXALISBUREAUADS		
	11:21	l Utilis	sateur con	necté 790	83_Instructeur1 OXALIS	5	
Extr	actio	n SITADEL					
	Créer	r un nouvel export	⊖ Rect	narger un ex	port		
Centre instructeur CC Coeur du Poitou - CC Mellois							
Mois de fin de traitement luillet 2016 - Evénement de traitement							
	Nº d'o	ordre de l'export	1		Evénement de prononcement d'une décision Evénement de déclaration d'ouverture ou d'achèvement de chantie	r	
	erme	Lancer l'ex	traction	Valider l'ext	action	11	
				Mouveme	ł		
1		DP 079083 1	6 \$0013	DEPOTIC	P  079 083 16 S0013  1  avenue du Président Kenned  CHEF-BOUTONNE 7911	<b>A</b>	
1	1	DP 079083 1	DP 079083 16 S0013 DECISION[DP][079]083[16[S0013]][0][[0]0]0]Peinture des volets couleur "rouge" comme le portail, RAL			F	
1		DP 079083 1	6 S0014	DEPOTID	P  079 083 16 S0014  1 Monsieur		
1	⊻	DP 079083 1	<u>6 S0014</u>	DECISIO	IDP  079 083 16 S0014   0   0 0 0 Construction d'une piscine enterrée de 23 m² 1 10000 0000 10000  0 0 0 0 0 0		
1	⊻	DP 079083 1	DP 079083 16 S0015 DEPOTID		P  079 083 16 S0015  1 Monsieu		
1	⊻	DP 079083 16 S0015 DECISIO		DECISIO	IDP  079 083 16 S0015   0   440 0 0 0  2 01000 00000 00000  0 0 0 0 0		
٧.		DP 079148 1	6 S0012	DEPOTID	P  079 148 16 S0012  1 Monsieur rue du Tapis Vert  LEZAY 79120  100             100	<b>•</b>	
Dossier Mouvement		vement	Erreur				
A		DP 079148 16 S00	010 DEC	CISION	Le code de l'autorité compétente doit être parmi 1, 2, 3		
A	DP 079148 16 S0010 DECIS		CISION	La SHON créée ou la SHON issue de la transformation ayant pour destination l'habitation doivent s'accompagn			
A	DP 079148 16 S0011 DECISIO		CISION	Le code de l'autorité compétente doit être parmi 1, 2, 3			
A	L DP 079148 16 S0011 DEC		CISION	La destination principale du logement mise à résidence principale ou résidence secondaire doit obligatoireme			
Å.	L DP 079163 16 S0004 DE		CISION	Si la SHON existante avant travaux et la SHON démolie sont égales, dont notamment toutes les deux nulles, al			
A	DP 079163 16 S0004 DEC		CISION	La destination principale du logement mise à résidence principale ou résidence secondaire doit obligatoireme.			
A		DP 079184 16 S00	025 DEC	CISION	Le code de l'autorité compétente doit être parmi 1, 2, 3	v	

## **Extraire Sitadel**

SIGil

1. Le tableau d'extraction se remplit de la liste de dossiers :

- → Les dossiers corrects présentent une coche verte.
- → Les dossiers incorrects présentent une alerte orange.
- → Les dossiers strictement incorrects présentent une alerte rouge.
- 2. Dans le cas où les dossiers sont erronés, le tableau d'erreurs se remplit de liste de dossiers :
  - → Lire la notification de l'erreur dans la colonne Erreur.
  - → Cliquer sur le numéro de dossier et corriger l'erreur mentionnée.

3. Une fois les dossiers corrigés, lancer une nouvelle fois l'extraction.

4. Valider l'extraction (au format txt).

Info L'icone Excel (situé à droite) permet un export au format .csv

Les fiches astuces du SIGil'urba sont disponibles en ligne sur notre site Internet : www.sieds.fr



SIEDS - Service SIGil 14 rue Notre Dame - CS 98 803 - 79 028 NIORT Cédex Tel : 05 49 32 32 80 | Mail : <u>sigil@sieds.fr</u>